

DIAGNOSTIC SECTORIEL :

Les associations employeuses bas-normandes développant des activités dans le domaine du tourisme.

L'analyse détaillée des associations employeuses développant des activités dans le domaine du tourisme en Basse-Normandie nous permet de les catégoriser en 4 grands groupes :

Catégorie 1 : Les associations parapubliques œuvrant à la promotion du tourisme à l'échelle d'une ville, d'une localité, d'un département ou de la région (hors offices de tourisme et syndicats d'initiatives).

Catégorie 2 : Les offices de tourisme et syndicats d'initiatives

Catégorie 3 : Les associations de gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires

Catégorie 4 : Les associations relevant du tourisme social et familial

Méthodologie

Les données présentées ci-après sont issues de traitements statistiques réalisés à partir de la base de données INSEE SIRENE (cf. note méthodologique). Un travail d'analyse réalisé en partenariat avec l'UNAT a permis d'identifier les associations employeuses développant des activités dans le domaine du tourisme et de les répartir dans les catégories précitées.

Catégorie 1 : Les associations parapubliques œuvrant à la promotion du tourisme à l'échelle d'une ville, d'une localité, d'un département ou de la région (hors offices de tourisme et syndicats d'initiatives).

Notons tout d'abord que les associations relevant de cette catégorie sont généralement des associations créées à l'initiative des collectivités territoriales (communes, groupes de communes, Conseils Généraux...). Leur objet est de rassembler les forces vives d'un territoire et de développer des outils ou des actions visant à promouvoir le tourisme et les activités économiques associées. Certaines de ces associations gèrent par exemple des centrales de réservation d'hébergement touristique. La majorité des associations de ce type n'ont pas de salariés permanents et fonctionnent avec des mises à disposition de personnel des collectivités et le bénévolat. Néanmoins en Basse-Normandie au 31 décembre 2010, **24 associations** relevant de cette catégorie sont déclarées employeuses.

Répartition par département

	Calvados	Manche	Orne	Total général
Associations employeuses - tourisme - parapubliques	12	9	3	24

Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Répartition par tranches d'effectifs

Tranches d'effectifs - associations employeuses - tourisme - parapubliques	Total
1 ou 2	14
3 à 5	7
6 à 9	1
10 à 19	1
50 à 99	1

Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

La majorité des associations employeuses relevant de cette catégorie ne comptent qu'un ou deux salariés (14/24). Les associations comptant plus de 5 salariés sont : association départementale du tourisme rural Calvados (6 à 9 salariés), Comité départemental du tourisme Orne (10 à 19 salariés), Comité départemental du tourisme Manche (50 à 99 salariés).

Répartition par année de création

Tranches d'effectifs - association employeuses - tourisme - parapubliques	Total
de 1970 à 1979	1
de 1980 à 1989	2
de 1990 à 1999	9
de 2000 à 2009	11
2010 et après	1
Total général	24

Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Les associations parapubliques œuvrant à la promotion du tourisme ont majoritairement été créées dans les années 90 (9/24) et dans les années 2000 (11/24).

Catégorie 2 : Les offices de tourisme et syndicats d'initiative

La création d'un organisme dénommé **office de tourisme** n'est possible qu'à l'initiative du pouvoir public compétent :

- soit d'une commune, article L133-1 du code du tourisme,
- soit d'un groupement de communes (communauté de communes ou d'agglomération ou urbaine)
- soit d'un groupement de groupements de communes qui peuvent s'associer pour créer un syndicat mixte qui instituera l'office de tourisme.

La plupart des Offices de tourisme se constituent en association loi 1901. Mais c'est bien la collectivité qui détermine les modalités d'organisation de l'office de tourisme.

Le syndicat d'initiative est créé par la libre association de deux citoyens (minimum) ayant le souhait de développer en commun différentes actions, notamment : l'accueil et l'information des touristes, la promotion touristique d'une collectivité et l'animation touristique. Ces actions sont menés dans le cadre d'une associative du type « loi 1901 », sans délégation de service public au titre de la compétence tourisme.

Offices de tourisme et syndicats d'initiative partagent les mêmes missions à des niveaux divers :

- accueil et information des touristes,
- promotion touristique de la commune ou du groupement de communes, en coordination avec le CDT et le CRT,
- coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Les offices et tourisme et syndicats d'initiatives sont fédérés dans des **Fédération régionales des offices de tourisme et syndicats d'initiative (FROTSI)**.

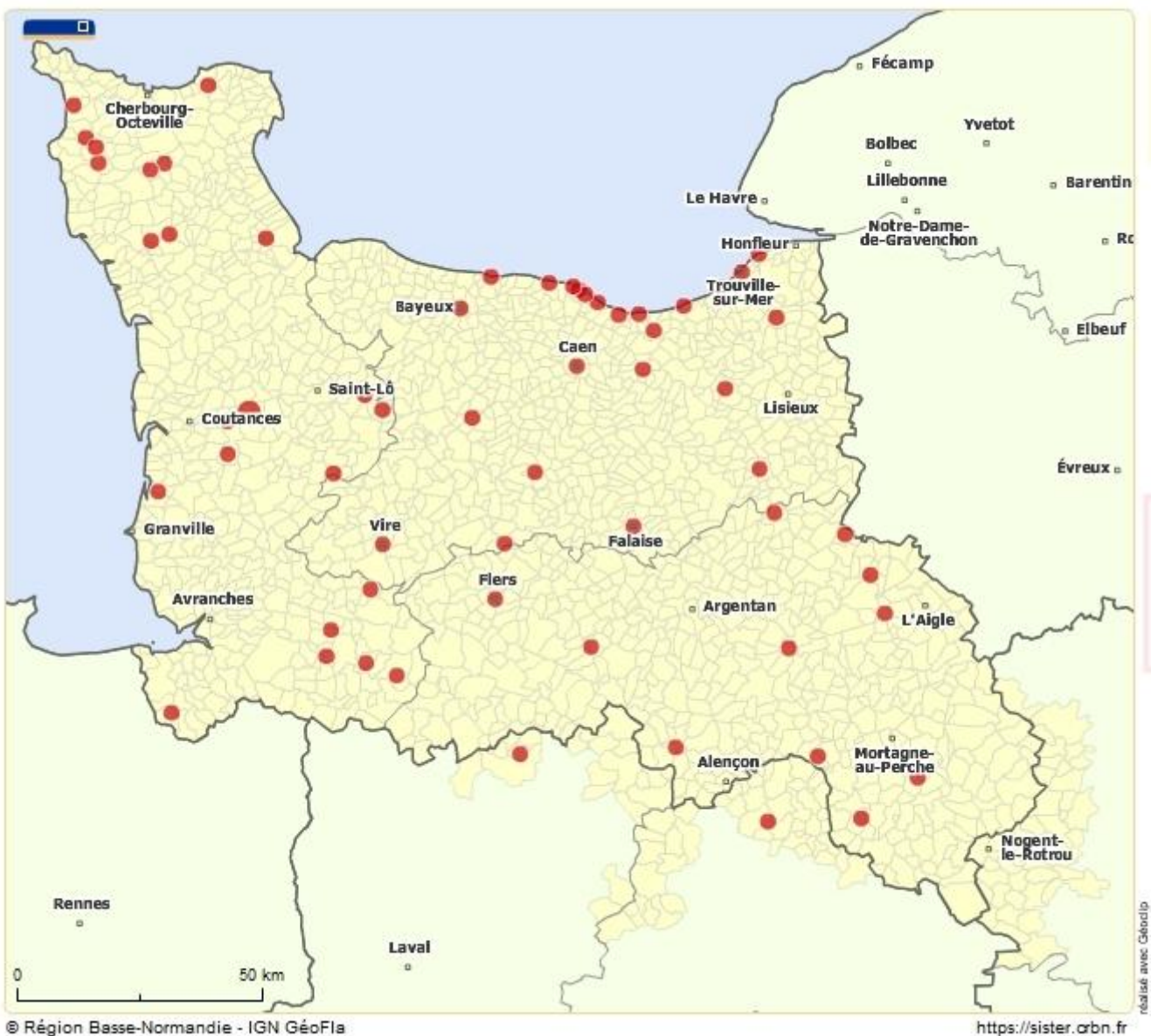
L'analyse de la base de données Insee SIRENE nous permet d'identifier en Basse-Normandie 51 offices de tourisme et 11 syndicats d'initiative développant leur activité dans le cadre d'une association loi 1901 et ayant recours à l'emploi salarié.

Répartition par département

	Calvados	Manche	Orne	Total général
Offices de tourisme et syndicats d'initiatives	24	26	12	62

Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Syndicats d'initiative et offices de tourisme associatifs employeurs en Basse-Normandie



Répartition par tranches d'effectifs

Tranches d'effectifs - associations employeuses - Offices de tourisme et syndicats d'initiatives	Total
1 ou 2	39
10 à 19	3
3 à 5	18
6 à 9	2
Total général	62

Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Les offices de tourisme et syndicats d'initiative associatifs en Basse-Normandie n'emploient, pour plus de la moitié d'entre eux, qu' 1 à 2 salariés permanents (les données sur les tranches d'effectifs contenues dans SIRENE ne prennent pas en compte l'emploi saisonnier).

Répartition par année de création

Tranche année de création établissement - Offices de tourisme et syndicats d'initiatives	Total
avant 1945	16
de 1960 à 1969	1
de 1970 à 1979	1
de 1980 à 1989	9
de 1990 à 1999	21
de 2000 à 2009	14
Total général	62

Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

On notera que la majorité des Offices de tourisme et syndicats d'initiative associatifs aujourd'hui en activité en Basse-Normandie, ont été créés -dans leur configuration actuelle- dans les années 90 et 2000 (35/62). On notera également qu'une part importante de ces organisations ont été créées avant 1945 (16/62).

Catégorie 3 : Les associations de gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires

Nous avons regroupé dans cette catégorie des associations employeuses dont l'objet et la gestion de monuments historiques, de musées ou encore d'un espace naturel à vocation touristique. Dans cette catégorie on dénombre **16 associations employeuses** dont 9 dans le Calvados, 5 dans la Manche et 2 dans l'Orne. Ces associations ont recours à l'emploi salarié permanent à des niveaux divers. 8 d'entre-elles n'emploient qu'un ou deux salariés, 7 associations emploient entre 3 et 10 salariés et 1 association de cette catégorie emploie entre 10 et 20 salariés.

Catégorie 4 : Les associations relevant du tourisme social et familial

Nous avons regroupé dans cette catégorie l'ensemble des associations employeuses domiciliées en Basse-Normandie qui développent une activité de tourisme social et familial. La plupart de ces associations sont membres de l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme). L'identification de ces associations à partir de leur code APE (activité principale) attribué par l'INSEE n'étant pas possible, un travail de recensement en lien avec l'UNAT Normandie a été réalisé afin de recenser dans la base de données INSEE SIRENE, l'ensemble des associations domiciliées en Basse-Normandie et relevant de ce secteur. Ce travail nous a permis d'identifier **50 établissements associatifs** en Basse-Normandie ayant recours à l'emploi salarié et développant des activités dans le domaine du tourisme social et familial.

Classement des établissements associatifs de tourisme social et familial selon leur code APE Insee

Activité principale Insee	Total
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	34
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	6
Activités de clubs de sports	3
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	3
Action sociale sans hébergement n.c.a.	2
Autres hébergements	1
Hôtels et hébergement similaire	1
Total général	50

Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus, la première difficulté quand il s'agit d'identifier les associations relevant du tourisme social et familial, c'est leur mode de classement dans les bases de données INSEE. Si une grande majorité d'entre-elles sont classées dans la catégorie « *Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée* », certaines sont également classées dans des catégories qui rendent difficile leur identification (*Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire, Activités de clubs de sports, Action sociale sans hébergement n.c.a.*).

Répartition par département

	Calvados	Manche	Orne	Total général
Associations de tourisme social et familial	24	22	4	50

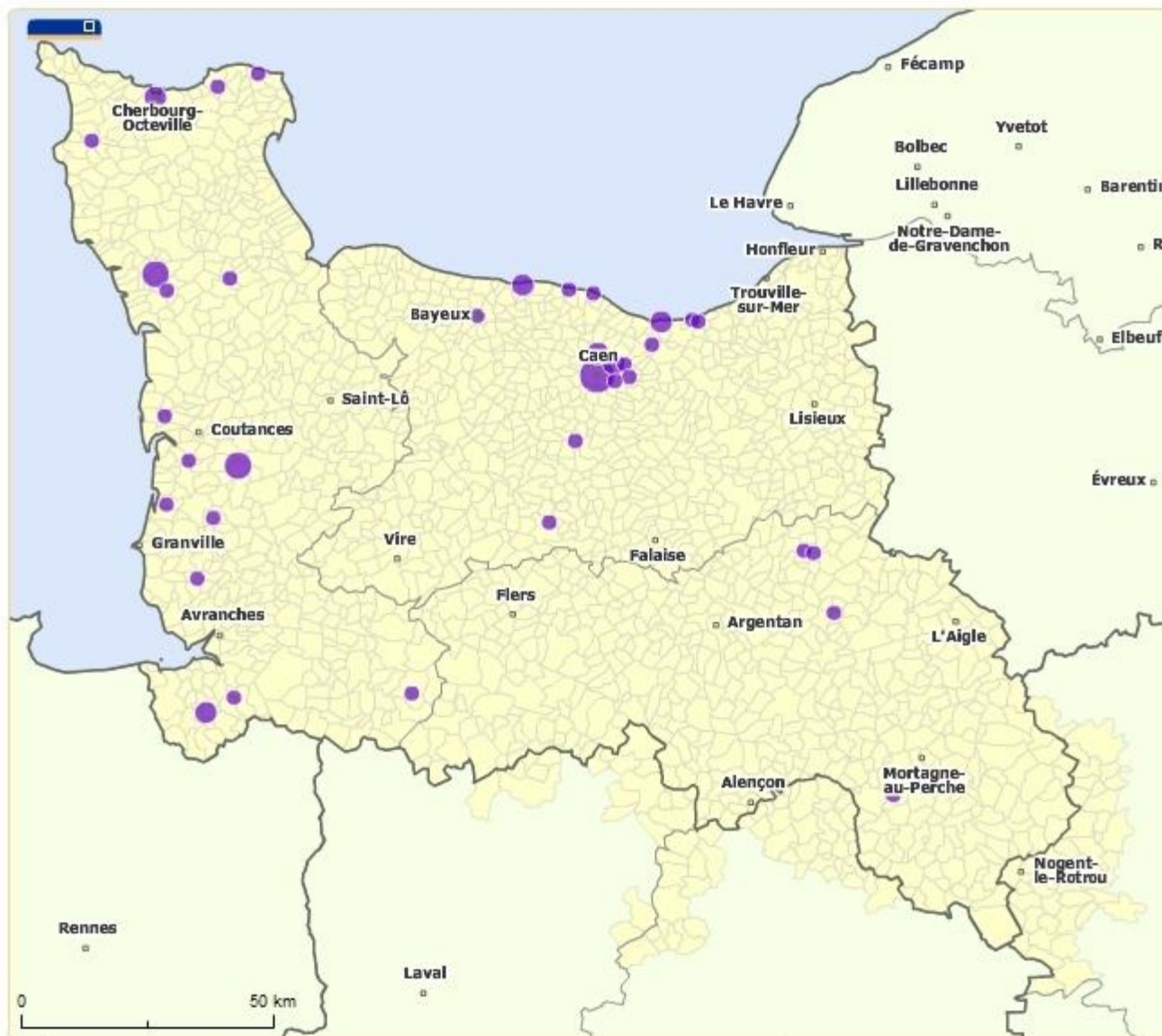
Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Communes bas-normandes comptant plus de 2 établissements associatifs de tourisme social et familial

Commune	Total Etab. TSA
ASNELLES	2
CAEN	5
CAROLLES	2
CHERBOURG OCTEVILLE	2
EPRON	2
HEROUVILLE SAINT CLAIR	2
MERVILLE FRANCEVILLE PLAGE	2
PORTBAIL	3
SAINT LO	3

Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Etablissements associatifs de tourisme social et familial employeurs en Basse-Normandie



© Région Basse-Normandie - IGN GéoFla

<https://sister.orbn.fr>

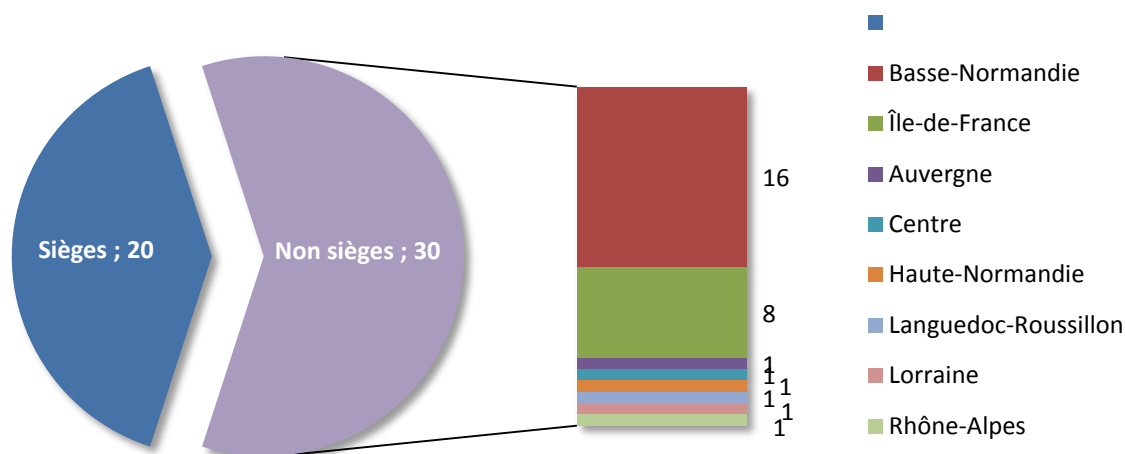
Répartition par tranches d'effectifs

Tranches d'effectifs - Etablissements associatifs de tourisme social et familial	Total
1 ou 2	13
3 à 5	11
6 à 9	12
20 à 49	6
50 à 99	1
Total général	50

Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Sur les 50 établissements associatifs de tourisme social et familial domiciliés en Basse-Normandie, 13 n'emploient qu' 1 ou 2 salariés de manière permanente. Près de la moitié de ces établissements associatifs emploient entre 3 et 9 salariés de manière permanente. Ces données ne reflètent pas de manière fidèle l'emploi dans les associations de tourisme social et familial. En effet, une part importante de l'emploi dans ces associations sont saisonniers et n'apparaissent pas dans le fichier Insee SIRENE. Un travail spécifique sur l'emploi dans les associations de tourisme social et familial pourrait être entrepris sur la base du périmètre ayant été défini dans le présent diagnostic.

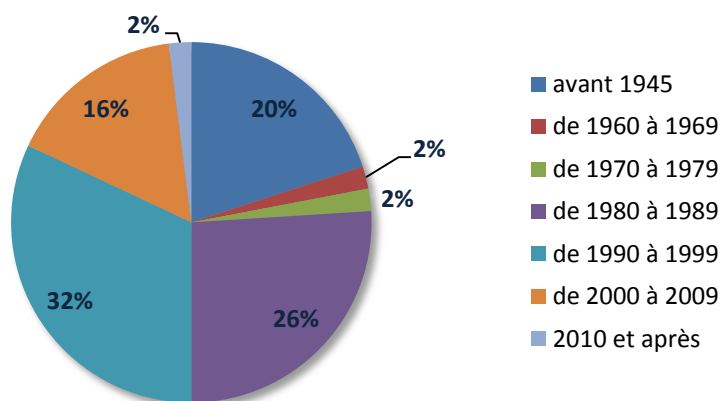
Part des établissements « sièges » et « non-sièges »



Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Sur les 50 établissements associatifs de tourisme social et familial, 30 sont des établissements non sièges qui dépendent d'une autre association siège. Sur ces trente établissements secondaires, 16 ont leur siège en Basse-Normandie et 8 en Île de France. 6 établissements secondaires ont leur siège dans d'autres régions (Auvergne Centre, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Lorraine Rhône-Alpes).

Répartition par année de création



Source : Insee SIRENE – 31 déc. 2010

Sur le graphique ci-dessus, on peut constater qu'1 établissement associatif de tourisme social sur 5 aujourd'hui en activité, a été créé avant 1945. 1 quart de ces établissements ont été créés dans les années 80, 1 tiers dans les années 1990 et un peu moins d'1 sur 5 dans les années 2000.

Les associations de tourisme social et familial sont devenues au fil des ans des acteurs incontournables du tourisme en Basse-Normandie. Leurs offres d'hébergement et de séjours s'adressent aujourd'hui à une grande variété de publics. Si la dimension sociale et familiale reste au cœur de leur projet, nombre d'entre-elles ont dû, notamment pour des considérations économiques, s'ouvrir à d'autres catégories de publics.

Les associations de ce secteur font aujourd'hui face à trois enjeux majeurs. Le premier de ces enjeux concerne leur capacité d'investissement dans les infrastructures qui demeure trop faible, dans un contexte de nécessaire mise aux normes. Le deuxième enjeu des associations de tourisme social et familial concerne leur modèle économique et les réflexions en cours sur la nécessaire diversification des publics accueillis. Enfin, comme dans de nombreux secteurs en lien avec l'économie touristique, les associations de tourisme social et familial sont confrontées à des difficultés de recrutement, notamment sur les profils métiers liés à leurs activités de restauration.

Le répertoire SIRENE : Stock d'établissements au 31 mars 2010

Ce répertoire dont la gestion est assurée par l'INSSE centralise les informations sur l'ensemble des entreprises et des établissements de France.

Sont inscrites au répertoire SIRENE toutes les personnes physiques ou morales :

- immatriculées au registre du commerce et des sociétés ;
- immatriculées au répertoire des métiers ;
- employant du personnel salarié ;
- soumises à des obligations fiscales ;
- bénéficiaires de transferts financiers publics.

La CRESS s'est dotée d'une extraction de ce répertoire qui comporte l'ensemble des entreprises et des établissements de l'économie sociale et solidaire implantés en Basse-Normandie.

C'est un outil de connaissance du système productif. L'Insee détermine et attribue à chaque entreprise et établissement un code APE, représentant l'activité principale exercée par l'unité. SIRENE gère également d'autres données économiques dont les principales sont les données de localisation, l'effectif salarié, ainsi que leur historique (date de création).